

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 138 (2012)
Heft: 02: Architecture en uniforme

Vereinsnachrichten: Pages SIA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SUIVI DES ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE

En mars 2011 (voir *TRACÉS* 5-6/2011), la nouvelle commission énergie communiquait ses sept actions prioritaires. Voici l'état d'avancement de ces thèmes :

Label pour les bâtiments

1) La SIA ne souhaitant pas créer son propre label, elle poursuit ses actions afin de mettre à disposition des bases documentaires solides.

2) En 2012, la commission *SIA 2031 - Certificat énergétique des bâtiments*, qui est à l'origine du certificat CECB, va débiter la révision de ce cahier technique.

3) L'Office fédéral de l'énergie (OFEN) a lancé un projet visant un nouveau standard intégrant les aspects du développement durable. Une collaboration renforcée de la SIA est planifiée pour 2012, la norme *SIA 112/1 Construction durable – Bâtiment* étant une référence en la matière. En 2013, une mise à jour de cette recommandation datant de 2001 est prévue.

4) Le canton de Vaud a développé, en s'inspirant de la norme *SIA 112/1*, un outil du nom de «smeo» pour juger la durabilité d'un projet de bâtiment ou de quartier. Cet outil est téléchargeable gratuitement sur le site <www.smeo.ch> (voir *TRACÉS* 19/2011).

5) Minergie poursuit les développements de son label Suisse à succès qui, dans la Ville de Zürich, représente presque 50 % des nouveaux bâtiments mis à l'enquête.

Informers les maîtres de l'ouvrage et les professionnels

1) La SIA a été un des organisateurs principaux du WEC 2011 qui a réuni

du 4 au 9 septembre plus de 1800 ingénieurs de plus de 80 pays. Avec le titre «Engineers Power the World» l'énergie fut au centre du congrès. La compétence et le savoir des ingénieurs suisses ont ainsi pu être mis en évidence.

2) En janvier 2012, lors de la Swissbau (17–21 janvier à Bâle), deux Arenas sur le thème de l'énergie ont eu lieu avec une participation active de la SIA qui fut un des sponsors principaux (pour rapports, films et interviews voir : <<http://eventreport.swissbau.ch/>>)

3) Le concept de la société à 2000 W et 1 to/CO₂, qui est un des fondements du modèle énergétique SIA, va faire l'objet d'une révision à laquelle la SIA prendra part.

4) Les différentes entités SIA actives dans l'énergie s'efforcent d'assurer une communication et une activité concertée entre tous les acteurs. Il en va de même pour l'OFEN qui vient d'inaugurer sa nouvelle plateforme <www.suisseenergie.ch>.

5) Régulièrement, la commission de normes dans le domaine de l'énergie (KGE) publie de nouvelles normes et cahiers techniques, dont *TRACÉS* se fait l'écho. En accompagnement, il existe des outils informatiques permettant de faciliter l'application de normes (voir <www.energytools.ch>).

6) Le nouveau cahier technique *SIA 2040 La voie SIA pour l'efficacité énergétique* (voir *TRACÉS* 21/2011) est une base pragmatique pour un nouveau label pour bâtiment neuf ou rénové intégrant l'énergie d'exploitation, l'énergie grise (*SIA 2032*) et celle nécessaire à la mobilité (*SIA 2039*).

Assurer la formation continue

1) Le cours de quatre jours «Leadership en rénovation de bâtiment» a été suivi par plus de 100

architectes en Suisse en moins d'un an. Ce cours au prix très attractif (dès CHF 1 250) fait la part belle aux études de cas. La satisfaction générale est très bonne. La documentation *SIA 2041* liée à ce cours est disponible et peut servir d'outil à tout architecte confronté à une rénovation énergétique d'un bâtiment. Le prochain cours est prévu mi-mars 2012 à Lausanne <www.sia.ch/form>.

2) La troisième volée du Master Energieingenieur a démarré en Suisse allemande. Cette formation d'un an est gratuite et intègre un important volet pratique en entreprise.

3) En Suisse romande, un Master à vocation similaire a été lancé par les HES-SO. Il sera composé de 6 CAS et durera plus de deux ans.

4) Dans le cadre de la stratégie énergétique 2050 de la Confédération, une des mesures clé est la formation continue. La commission de l'énergie a demandé à la KGE, en collaboration avec SIA Form, d'intensifier les formations courtes sur les normes existantes et nouvelles.

5) La plateforme internet <www.fe3.ch> propose en Suisse romande plus de 80 % des cours liés au domaine de l'énergie et de l'efficacité énergétique dans le domaine du bâtiment.

Planification énergétique à l'aide de SIG

1) Une planification énergétique digne de ce nom implique une bonne connaissance du patrimoine, de la demande énergétique et du potentiel de production renouvelable. Ces données sont très rarement disponibles. Une uniformisation des données ainsi que de la méthode de recensement et de mise à jour est donc nécessaire. Dans ce cadre, la consommation énergétique des bâtiments est

SYNTHÈSE DES SÉANCES AVEC L'EnDK ET L'OFEN

Séance du 21 novembre 2011 entre l'EnDK (conférence des directeurs cantonaux de l'énergie) et la SIA :

Suite de l'initiative de la SIA, la présidence et la direction de l'EnDK a rencontré une délégation SIA. Les points suivants ont été traités :

- Répartition des compétences dans le domaine de l'énergie du bâtiment : la SIA reconnaît la répartition des tâches entre cantons et confédération fixée par la loi sur l'énergie (Art. 6, 9 10, 11, 12, 13, 17 et 19) et s'engage à la respecter.
- Tenue d'une séance tripartite annuelle entre l'EnDK, l'OFEN et la SIA : l'EnDK convoque et dirigera ces séances visant une meilleure communication entre les entités techniques et politiques.
- 2^e siège EnDK à la commission énergie : l'EnDK renonce à un deuxième siège et confirme l'importance du siège actuel de H.-R. Kunz, président de l'EfDK et membre de l'EnDK.

Séance du 28 novembre 2011 entre l'OFEN et la SIA :

En présence du directeur de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN) et du nouveau Président de la SIA Stefan Cadosch, la séance a permis de mettre en évidence les points suivants :

- Il est souhaitable qu'une coordination nationale renforcée et cohérente avec les cantons (EnDK) soit lancée pour définir la stratégie énergétique liée aux bâtiments. La future séance annuelle tripartite EnDK-OFEN-SIA est en ce sens réjouissante.
- Les cantons insistent sur une mise en œuvre aisée des normes pour un résultat de qualité. Dans ce cadre, les professionnels SIA et leurs formations continues jouent un rôle important.
- L'OFEN remercie la SIA pour ses inputs et sa participation à l'audit de l'agence internationale de l'énergie (IEA) qui rendra son rapport en juin 2012.
- La formation dans le domaine de l'énergie au niveau des Ecoles polytechniques fédérales doit être renforcée et élargie. L'augmentation du nombre des professionnels généralistes ayant une vision holistique des problèmes est nécessaire.
- La SIA a répondu présente pour participer au SFEM, organisme stratégique du CEN-CENELEC (European Committee for Standardization - European Committee for Electrotechnical Standardization) et des ISO (International Organization for Standardization) dans le domaine de l'énergie.

cruciale mais complexe car il existe 1.6 millions de bâtiments en Suisse qui relèvent de la sphère privée (protection des données). La SIA, en collaboration avec l'OFEN, va analyser l'offre existante puis lancer une réflexion sur ces thèmes afin de mettre un outil efficace à disposition des décideurs. La SIA prépare un exposé à ce sujet qui aura lieu lors du *Geosummit* prévu en juin 2012.

Communication SIA auprès des politiciens

1) Madame la Conseillère fédérale Doris Leuthard a accordé une entrevue à Daniel Kündig, ancien président de la SIA, en été 2011. C'est un signal fort de reconnaissance politique pour la SIA.

2) Madame Leuthard, en lançant les plateformes d'exportation *Cleantec switzerland* et *Ingenius switzerland*, montre que la priorité est maintenant sur la création de valeurs concrètes dont les acteurs principaux sont les ingénieurs et architectes.

3) La direction de la SIA confirme la nécessité de la présence technique sur le terrain politique national et cantonal avec les sections SIA.

4) Grâce aux initiatives SIA en 2011, une rencontre annuelle tripartite entre les directions de l'OFEN, de l'EnDK et de la SIA aura lieu dès 2012 (voir encadré).

Un cahier technique sur la rénovation énergétique du bâtiment

1) Un groupe de travail a été nommé et les premières études sont en cours. La publication de ce nouveau cahier technique est prévue pour début 2013.

2) Sur demande de la commission énergie, le concept de la voie de trans-

formation SIA (Transformationspfad) doit être repris dans le cadre de ce cahier technique.

Finalement, le sujet des impacts de Fukushima sur la politique énergétique suisse et les actions SIA a été abordé. Après analyse, il ressort que cela renforce l'importance des actions SIA passées et futures dans le domaine de l'énergie. Les récentes décisions politiques prouvent que la SIA, par ses actions proactives et parfois visionnaires, associées à ses normes qui représentent une bonne partie du savoir-faire national, est un atout important pour la Suisse de demain.

Trois nouveaux thèmes stratégiques ont également été choisis :

1) La production et le stockage décentralisés d'énergie renouvelable.

2) Le couplage chaleur force, en particulier dans le cadre de rénovations.

3) L'impact du comportement de l'utilisateur sur la consommation énergétique et le concept de « suffisance ».

Erdjan Opan,
Délégué SIA à l'énergie

NOUVEAU NUMÉRO DE TÉLÉPHONE DU SERVICE JURIDIQUE DE LA SIA

Dès le 1^{er} mars 2012, le service juridique de la SIA est atteignable au nouveau numéro de téléphone direct : +41 44 283 15 14. Les membres SIA reçoivent des conseils juridiques gratuits tous les mercredis et jeudis de 9 à 12h.

Les non-membres atteignent le service juridique comme jusqu'alors au numéro payant 0900 742 587, le mercredi de 14 à 16h30.

sia